

Colloque international

L'enfant et ses proches Dynamiques familiales en Afrique Subsaharienne

26-28 Octobre 2016

Ined, Paris

Les relations familiales et l'espace de socialisation des enfants en Afrique sub-saharienne renvoient à des réalités complexes. Dans de nombreux pays de la région, il existe des formes d'organisation familiale qui assurent la prise en charge des enfants dans un réseau familial qui dépasse le couple parental. L'emprise de la parenté, la diversité des formes de vie conjugale, la croissance démographique rapide, ainsi que la mobilité fréquente des individus façonnent un univers relationnel dense, qui se recompose en permanence. Dans ces conditions, l'encadrement de l'enfant et les décisions le concernant ne sont pas seulement l'affaire de ses parents biologiques. Les enjeux autour de sa personne sont susceptibles de relever d'une diversité d'acteurs et de logiques plurielles.

Conjointement aux institutions familiales, de nouveaux acteurs se déploient autour de l'enfant et contribuent à une diversification des modèles de socialisation et de prise en charge des enfants. Ainsi, depuis la Convention internationale des droits de l'enfant (1989), les organismes internationaux mettent l'enfant au cœur de leurs programmes (« Éducation pour tous », « Objectifs du millénaire pour le développement », « Objectifs de développement durable »...). À l'échelle nationale et locale, les cadres juridiques, les structures scolaires (au sein desquelles les enfants passent de plus en plus de temps) et sanitaires sont d'autres lieux de production et de diffusion de références normatives relatives au statut de l'enfant et aux responsabilités parentales. Par les médias, ces différents modèles sont désormais relayés dans toutes les couches de la population. Plus que jamais, les individus sont confrontés à une pluralité de valeurs, de normes, et d'institutions qui affectent la sphère familiale, et en fonction desquelles ils vont organiser leurs pratiques.

Comment, aujourd'hui, se composent les dynamiques familiales autour de l'enfant en Afrique subsaharienne et comment évoluent-elles ?

Quatre principales lignes de questionnement sont proposées.

La première porte sur **la complexité et la dynamique de l'environnement familial de l'enfant**. Il s'agira de dépasser, autant que possible, une approche centrée sur le ménage ou les parents biologiques, pour prendre en compte la pluralité des espaces de prise en charge des enfants et des personnes qui les entourent. On s'intéressera à l'évolution de ces espaces de socialisation familiale, en termes de configuration et d'organisation interne, ainsi qu'aux facteurs qui orientent ou freinent leurs transformations.

Les contributions pourront notamment traiter les thématiques suivantes :

- l'approche de l'environnement familial en croisant différents angles d'observation : logement, unité économique familiale, ménage, parenté...
- la réalité multi-située de l'espace familial (pluri-résidences, plurilocalisation des membres de la famille, etc.), y compris les familles transnationales ;
- la recomposition de l'entourage de l'enfant au cours du temps, dans une perspective longitudinale ;
- l'influence des évolutions démographiques sur la taille et la composition du réseau de parenté des enfants ;
- les changements structurels et les ajustements conjoncturels des configurations familiales, et les différenciations socio-économiques, géographiques et culturelles qui leur correspondent ;
- les configurations familiales émergentes ou atypiques.

Le deuxième axe porte sur **l'influence de l'environnement familial sur la situation et le devenir de l'enfant**. Comment la configuration familiale et la place qu'y occupe l'enfant vont-elles jouer sur sa prise en charge et orienter sa trajectoire, par exemple en matière de scolarisation, de mise au travail, de migration ou d'accès aux soins ? Quels sont les ressorts des inégalités de traitement des enfants entre familles et au sein des familles ? Dans la production de ces inégalités, peut-on faire la part des choses entre ce qui relève des caractéristiques de la famille (ses ressources, sa composition..) et ce qui relève du statut et de la capacité d'action des adultes qui s'occupent de l'enfant ? Jusqu'à quel point les dynamiques de recomposition familiale (par exemple par la circulation des enfants, par les scissions familiales...) permettent-elles de prévenir ou d'amortir les inégalités entre enfants ?

L'environnement familial pourra être abordé de différents points de vue, selon les caractéristiques de l'unité familiale, selon la place qu'y occupe l'enfant (rang dans la fratrie, relation avec le chef de ménage...) ou encore selon les adultes présents à ses côtés (sa mère, son père, ses grands-parents, etc.). Les contributions pourront porter notamment sur :

- la comparaison de la situation et du devenir de l'enfant en fonction de son environnement familial, dans différents domaines (santé, scolarisation, migration, participation aux activités économiques, etc.) ;
- l'influence du statut et de l'entourage des adultes sur les comportements à l'égard de leurs propres enfants (par exemple est-ce que l'appartenance à une grande famille allonge le circuit de décision pour soigner ou scolariser un enfant ? Est-ce qu'elle augmente au contraire les capacités d'action grâce à un réseau social plus large ?), ainsi que la question de l'autonomie des mères sur la prise en charge des jeunes enfants.
- la proximité et les différences de traitements et d'itinéraires entre enfants d'une même fratrie, ou d'un même ménage ;
- l'influence des séparations conjugales et des migrations adultes sur la prise en charge des enfants.

Le troisième axe est consacré aux **cadres normatifs et aux pratiques autour de la parentalité et de l'enfance**. On s'intéressera à la diversification des systèmes de références (valeurs, normes, institutions) relatives à la sphère familiale, conjugale et parentale, et aux usages qu'en font les individus. Il s'agira de débattre ici de l'évolution des figures de la parentalité, qu'elles s'articulent à l'émergence de revendications nouvelles ou relèvent d'un bricolage composant avec les différents registres normatifs en présence. Cet axe pourra être développé de plusieurs façons :

- l'évolution des rôles et pratiques maternels et paternels, en articulation avec les nouvelles formes de conjugalités urbaines (résidences dissociées, unions informelles...), avec l'augmentation des taux d'instruction et d'activité des femmes (conciliation vie familiale et vie professionnelle) ou encore avec les situations de précarité ;
- la recomposition des rôles et des attributions parentales dans le contexte de sociétés rurales marquées par des migrations croissantes et la prise en charge d'enfants dont les parents sont absents (enfants nés hors union, orphelins, enfants de migrants, enfants confiés) ;
- les usages que les individus font des codes et des normes relatifs à la parenté et la famille. Ces référentiels, qu'ils s'inscrivent dans la culture locale ou soient d'importation plus récente (code de la famille, standards internationaux, etc.), peuvent être abordés comme des réservoirs de ressources où les individus vont puiser pour construire et légitimer leurs actions, le cas échéant en détournant et en réinterprétant à leur profit certains éléments normatifs.
- Des contributions portant sur l'appartenance, la circulation et les droits des enfants, ainsi que sur les usages et recomposition de la parenté (biologique, juridique, classificatoire, élective) de l'enfant et autour de l'enfant seront particulièrement bienvenues.

Enfin les **questions d'ordre méthodologique** auront une place à part entière dans le colloque, autour de deux principales questions :

- les stratégies de collecte à développer pour analyser l'environnement familial, ainsi que les dynamiques relationnelles autour de l'enfant. Sont sollicitées des propositions consacrées à des dispositifs de collecte originaux, à l'élaboration d'outils ou de questions susceptibles d'être intégrés à des enquêtes classiques, aux apports et limites d'approches qui abordent la famille au-delà du ménage et des relations parents/enfants, à des méthodologies longitudinales pour saisir la dynamique de l'environnement familial de l'enfant.
- les potentialités et les limites des différentes sources de données (enquêtes, recensements, suivis de population). Cette question pourra être traitée de différents points de vue, notamment en termes de validité des comparaisons internationales, d'adéquation de la notion de ménage à la réalité familiale, de qualité des déclarations sur les relations de parenté et sur la survie des parents ou encore de l'impact des catégories de collecte (« enfant en ménage monoparental », « enfant ne résidant pas avec ses parents »...) sur la production des indicateurs internationaux de pauvreté ou de vulnérabilité. Les propositions qui abordent la réalité familiale en croisant différentes sources de données sont particulièrement bienvenues.

Les communications devront nécessairement porter à la fois sur l'enfant et sur son environnement familial. L'enfance est abordée comme la période allant de la naissance à la préadolescence (jusqu'à 12 ou 15 ans). Les auteur-e-s sont encouragé-e-s à intégrer une perspective de genre dans leur proposition.

L'appel à communications est ouvert aux différentes disciplines des sciences sociales, à des recherches empiriques ainsi qu'à des interventions développant des pistes théoriques. Les travaux à dimension quantitative occuperont une place centrale dans le séminaire. Sont attendues des communications qui mobilisent des données statistiques classiques (enquêtes, recensements), y compris dans une perspective de comparaisons internationales, et des systèmes d'observation moins classiques (enquêtes spécifiques, suivis de population, etc.). Les travaux fondés sur des approches qualitatives et les approches mixtes sont également bienvenus.

Soumissions

Les propositions de communication sont à soumettre, par courriel, **au plus tard le 31 mai 2016**, sous la forme d'un résumé court (200 mots) et d'un résumé long (2 à 4 pages) précisant la problématique, les données, la ou les méthodes et les résultats attendus. Les auteur-e-s seront informé-e-s mi-juin des résultats de la sélection. La communication écrite sera à transmettre pour le 12 octobre 2016.

Les langues de travail seront l'anglais et le français.

Les participant-e-s sont invité-e-s à trouver par eux-mêmes le financement de leur séjour. À titre exceptionnel, une prise en charge pourra être sollicitée auprès du Comité d'organisation. Celle-ci ne pourra cependant être accordée que dans un petit nombre de cas, en priorité à des intervenant-e-s venant d'Afrique.

Comité scientifique : Valérie Delaunay (IRD/LPED, France), Bilampoa Gnoumou Thiombiano (ISSP, Burkina Faso), Véronique Hertrich (Ined, France), Sangeetha Madhavan (Univ. Maryland, États-Unis), Olivia Samuel (UVSQ/Printemps, France), Ann Whitehead (Univ. Sussex, Grande-Bretagne).

Comité d'organisation : Aurélien Dasré (UPOND/GTM-CRESPPA), Pascaline Feuillet (Ined), Cécile Leguy (Paris 3/Lacito), Marie Lesclingand (UNS/URMIS), Emma Lherm (Ined), Bruno Masquelier (UCL/Demo), Marc Pilon (IRD/Ceped), Catherine Rollet (UVSQ/Printemps).

Contact : dype-coord@listes.ined.fr – <http://slam.site.ined.fr/fr/DyPE/colloque/>

Ce séminaire bénéficie d'un financement de l'Agence nationale de la recherche, au titre du projet DyPE- Dynamique de la parentalité et de l'enfance en milieu rural africain (ANR- 12-BSH1-0005-01).